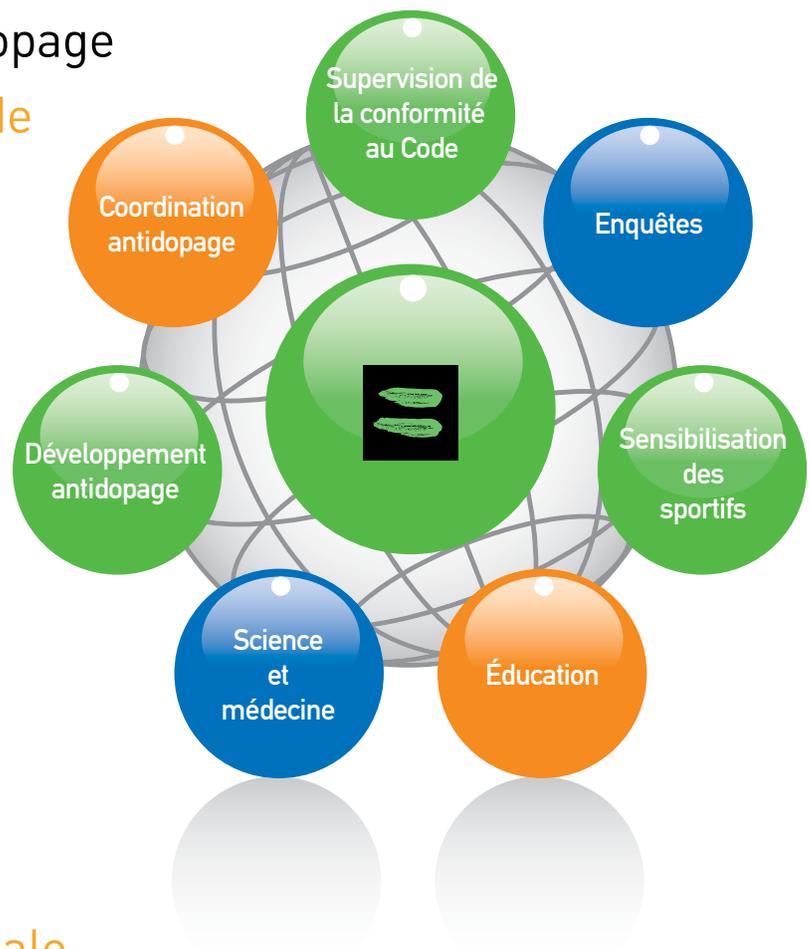


L'AMA en un clin d'oeil

Les activités principales de l'AMA se concentrent dans plusieurs domaines émanant des responsabilités conférées à l'Agence par le Code mondial antidopage (le Code), le document de base fournissant un cadre aux pratiques, règles et règlements antidopage des organisations sportives et des autorités publiques. La palette d'activités de l'AMA démontre l'importance d'une approche globale de la lutte contre le dopage dans le sport.



Détails au verso.

Supervision de la conformité au Code

En tant qu'organisation internationale indépendante responsable du Code mondial antidopage, l'AMA a la responsabilité de superviser les trois aspects des activités de ses partenaires en relation avec le Code: l'acceptation, la mise en place et l'application. L'AMA facilite et supervise ainsi les efforts antidopage du monde sportif et des gouvernements et prend les mesures nécessaires pour assurer l'intégrité du Code.

Ceci inclut le travail consistant à encourager et à aider les **gouvernements** à ratifier la Convention internationale de l'UNESCO contre le dopage dans le sport – le traité permettant aux gouvernements d'aligner leurs législations nationales et autres règlements sur le Code, harmonisant ainsi les règles liées au dopage.

Dans ses relations avec le **monde sportif**, l'AMA vise à s'assurer que les règles des différents sports soient en conformité avec le Code et mises en application. L'AMA aide les organisations antidopage (OAD) à remplir les responsabilités qui leur sont attribuées par le Code de plusieurs manières. L'AMA a la responsabilité d'examiner les sanctions imposées par les OAD et de faire appel devant le Tribunal arbitral du sport (TAS) quand les décisions ne sont pas conformes au Code. L'Agence fait également en sorte que le Code évolue régulièrement en mettant en place de vastes processus de consultation et de révision du Code et des Standards internationaux associés.

Enquêtes

L'AMA cherche constamment de nouvelles stratégies pour lutter contre le dopage dans le sport. Parce que les agences gouvernementales et les agences chargées de l'application de la loi possèdent les pouvoirs d'enquête nécessaires pour cibler les sources et les fournisseurs de substances illégales, et que ces enquêtes révèlent souvent des preuves de violations des règles antidopage, l'AMA a développé des protocoles visant à faciliter la collecte de preuves et le partage d'informations entre ses deux groupes de partenaires constitutifs (les gouvernements et le Mouvement sportif). L'AMA collabore étroitement dans ce domaine avec Interpol, la plus grande organisation de police du monde. En outre, l'AMA travaille avec l'UNESCO et les gouvernements pour persuader les États d'avoir en place des lois leur permettant de combattre la production, la distribution et la possession de substances dopantes sur leur territoire.

Science et médecine

Conformément au Code, l'AMA est responsable de la préparation et de la publication annuelles de la **Liste des substances et méthodes interdites**, en consultation avec des groupes d'experts et les nombreux partenaires de l'Agence. L'AMA encourage également la **recherche scientifique** consacrée à développer de nouvelles méthodes de détection de substances et méthodes interdites. L'Agence est responsable de l'**accréditation des laboratoires** antidopage dans le monde. L'AMA supervise le processus d'**autorisation d'usage à des fins thérapeutiques** mis en place par les organisations antidopage dans le monde entier, afin de garantir le respect du Standard International concerné. Par ailleurs, l'AMA développe de nouveaux modèles de détection tels que le Passeport de l'Athlète, basé sur le suivi longitudinal de paramètres biologiques d'un sportif, pouvant révéler des pratiques dopantes.

Coordination antidopage (ADAMS)

Conformément à ses responsabilités en terme de coordination, l'AMA a créé, maintient et continue de développer ADAMS (**Système de gestion et d'administration antidopage**), un système de gestion et une banque de données en ligne aidant les différents acteurs de la lutte contre le dopage à coordonner les informations au sein d'un système sécuritaire et à se conformer au Code. Ces acteurs comprennent notamment les sportifs fournissant des informations sur leur localisation, les organisations antidopage réalisant les contrôles et géant les résultats, et les laboratoires rapportant des résultats d'analyse.

Développement antidopage

Afin de faire en sorte que tous les sportifs soient sujets aux mêmes protocoles et procédures antidopage quels que soient leur pays, leur sport et leur nationalité, l'AMA facilite et coordonne la création et le développement d'**organisations régionales antidopage** (ORAD). L'AMA réunit des pays dans des régions du monde où il n'existe pas d'activités antidopage établies ou développées afin de les aider à mettre en commun des ressources humaines et financières et à mettre en place et gérer leur propre organisation antidopage indépendante.

Éducation

L'AMA mène et coordonne des programmes de prévention et aide ses partenaires à développer leurs connaissances et leurs capacités à mener leurs propres activités de prévention. L'objectif de l'AMA est d'offrir des mécanismes aidant les jeunes sportifs à prendre des décisions éclairées pour protéger l'intégrité du sport. Les **symposiums de l'AMA sur l'éducation**, organisés dans diverses régions du monde en partenariat avec des ORAD, visent à améliorer la compréhension des efforts antidopage parmi les partenaires et leur offrent des outils et des conseils pratiques pour lancer ou intensifier leurs programmes de prévention. Le programme de **recherche en sciences sociales** de l'Agence encourage la recherche sur les aspects comportementaux du dopage afin de renforcer les stratégies de prévention. Le **programme de l'AMA pour la jeunesse** offre des conseils et du matériel pour intégrer des messages antidopage dans les programmes scolaires. Le **programme Génération Franc Jeu** va à la rencontre de jeunes sportifs à l'occasion de manifestations internationales multisports.

Sensibilisation des sportifs

Le **Comité des sportifs de l'AMA**, composé de sportifs d'élite internationaux actifs ou retraités représentant la voix des sportifs propres, donne des conseils à l'AMA pour ses programmes et s'exprime sur des questions importantes liées à la lutte contre le dopage. Le **programme de sensibilisation des sportifs** de l'AMA sensibilise les sportifs et leur personnel de soutien aux dangers et aux conséquences du dopage et va à leur rencontre lors de grandes manifestations internationales multisports pour leur fournir des informations et répondre à leurs questions et soucis. Le **modèle de sensibilisation des sportifs** permet aux partenaires de développer et de mettre en place leurs propres programmes d'éducation et de sensibilisation, adaptés à leur sport et à leur pays.